FEDERATION FRANCAISE DE JOUTE ET SAUVETAGE NAUTIQUE

Présidence Fédérale
Mme PERRET Anne Lise -
152chemin du Ferrat
38200 Jardin
Tel : - 06 85 94 46 43
Mail : anne-lise.perret@orange.fr

REGLEMENTATION LICENCES 2025

Certificat parentale de sur classement

FFJSN

Logo ou nom du club

AUTORISATION PARENTALE DE SURCLASSEMENT SPORTIF

Je, soussigné (e) ; nom **Prénom**

Adresse

Téléphone **mail**

Représentant (e) légale de l'enfant : nom **prénom**

Date et lieu de naissance

Autorise mon enfant a participer aux compétitions en catégorie supérieure

Soit ; catégorie normale : **catégorie surclassée :**

Avec l'avis médical de sur classement original ci-joint

Le double sur classement est interdit

Fait à **le**

Signature

Document originaux a joindre au responsable du club ; cette fiche et le certificat médical de sur classement

Diffusable à tous les comités directeurs des groupements affiliés, et leurs membres
Interdit sur les réseaux sociaux

INSTRUCTION POUR LES ADHESIONS SUR LE LOGICIEL DE LICENCES

Suite à vos différentes demandes, nous avons modifié le logiciel d'adhésions de licences en conséquence

Voici les changements

- Seuls les détenteurs de mots de passe des clubs pourront avoir accès au logiciel
- Pour se connecter, il faut le faire depuis le lien de visualisation de vos tableaux

https://www.ffjsn.fr/adhesion/panel/

la fenêtre demandant votre mail et votre mot de passe s'ouvre, remplissez la, et cliquez en dessous sur soumettre
sur la ligne bleue du haut mettez votre mail
sur la ligne bleue du bas, mettez votre code puis cliquez sur soumettre

Attention, respectez bien les majuscules dans le code
Si un mail n'est plus bon,(changement de bureau ou autre) on le garde quand même pour éviter des erreurs sauf si vraiment cela pose un réel problème avec l'ancien utilisateur
Dans ce cas prévenez moi, mais ce mail n'envoie pas de données de messagerie, il sert uniquement de code 'd'accès
Le code en lettres et chiffres que vous avez reçu est inchangé et restera inchangé qui que ce soit qui l'utilise

Lorsque vous cliquez sur soumettre une fenêtre s'ouvre

Diffusable à tous les comités directeurs des groupements affiliés, et leurs membres
Interdit sur les réseaux sociaux

Sur ce tableau, vous pouvez visualiser

- L'administrateur de votre club ,que votre club appartient à la ligue Numérotée de la FFJSN, qu'il a bien le numéro correspondant au logiciel, le nombre d'adhérents inscrits dans le cercle bleu, au moment où vous visualisez et devant votre tableau, il y a les chiffres de suite par adhérents

- Vous pouvez choisir de visualiser les années précédentes, surtout si vous avez des personnes qui partent du club, par contre, les données de ces années précédentes ne sont t plus modifiable et sont archivée.

- Le tableau des admin vous montre qui peut regarder votre tableau

-

Org	Federation				
Tête	Super Amin				
Cou	Coordinateur Lg 1	Coordinateur Lg 2	Coordinateur Lg 3	Coordinateur Lg 4	Coordinateur Lg 5
Corps	Admins Lg 1	Admins Lg 2	Admins Lg 3	Admins Lg 4	Admins Lg 5
Section Espace Web	Section de supervision global				
	Section Admin individual par club				
Base Données	Tous Bases Données				
	DB1	DB2	DB3	DB4	DB5
	Section Admin individual par club				

- En rouge uniquement la fédération, c'est-à-dire Anne Lise Perret et Vanessa Raillon Desbos à l'exclusion de tout autre
- En couleur bleu (cou)et vert(corps) uniquement vos référents de ligues pour les licences
- En noir espace web et base de données, uniquement les détenteurs de codes des clubs et sociétés

L'espace de vos données est donc protégé, les correspondants ne sont pas autorisés à diffuser vos données ni à les modifier, simplement les visualiser pour savoir par exemple si un compétiteur est bien licencié

Cliquez sur l'année en cours,votre tableau saisi, l'année précédente va apparaitre, avec en plus une case pour la catégorie et pour la nationalité,une case pour la date de prise de licence plus une case éditer

2	5325	4	431	Ren	Off	0685944643	anne-l	F	Perret Anne Lise	1055-05-09	ste colombe	152 chemin du Ferrat	38200	Jardin	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	?	69235										Editer

Cliquez sur éditer, une boite de dialogue va s'afficher

- Vous ne pouvez pas modifier ni effacer la première ligne en haut en bleu ciel avec des numéro, c'est ce qui nous permet de retrouver les tricheurs et les alertes de piratage

- Ensuite vous pouvez rajouter modifier corriger la saisie à votre convenance, attention concernant la nationalité, il faudra la remplir, ainsi que la catégorie qui est un menu déroulant avec des chiffres de 1 à 8 qui apparaitront sur votre tableau final

- Vous devez vous-même cocher les droits et certificats qui font foi que vous avez bien pris connaissance des obligations à diffuser à tous vos adhérents, ces obligations téléchargeables sur le site ffjsn.fr, onglet fédération, documents officiels

- A votre demande, une case date licence a été rajoutée, et vous devez indiquer la date de prise de licence de vos adhérents,il conviendra de remplir la case en dessous du numero de licence pour chaque adhérent à la date de reprise de licence,avec la fonction éditer

- Nous ne pouvons pas simplement vous faire cocher la case ou rentrer la date sur le tableau, en effet plusieurs erreurs et tricheries volontaires ont été détectées et nous devons sécuriser ces données ,y compris la date de prise de licence, par l'enregistrement de votre part sur la fiche d'identification

- Exportation sur fichier excel ou csv : le fichier s'importe en format excell que vous pouvez transposer en csv si vous travaillez avec cette fonction
- Vous pouvez trier vos colonnes comme vous le souhaitez, par catégorie, date de naissance….
- Concernant l'inversion entre le nom et le prénom, l'erreur est rectifiée, vous pouvez ,si cela vous est utile, remettre dans l'ordre le nom et prénom sur la fiche d'inscription (en cliquant sur éditer)

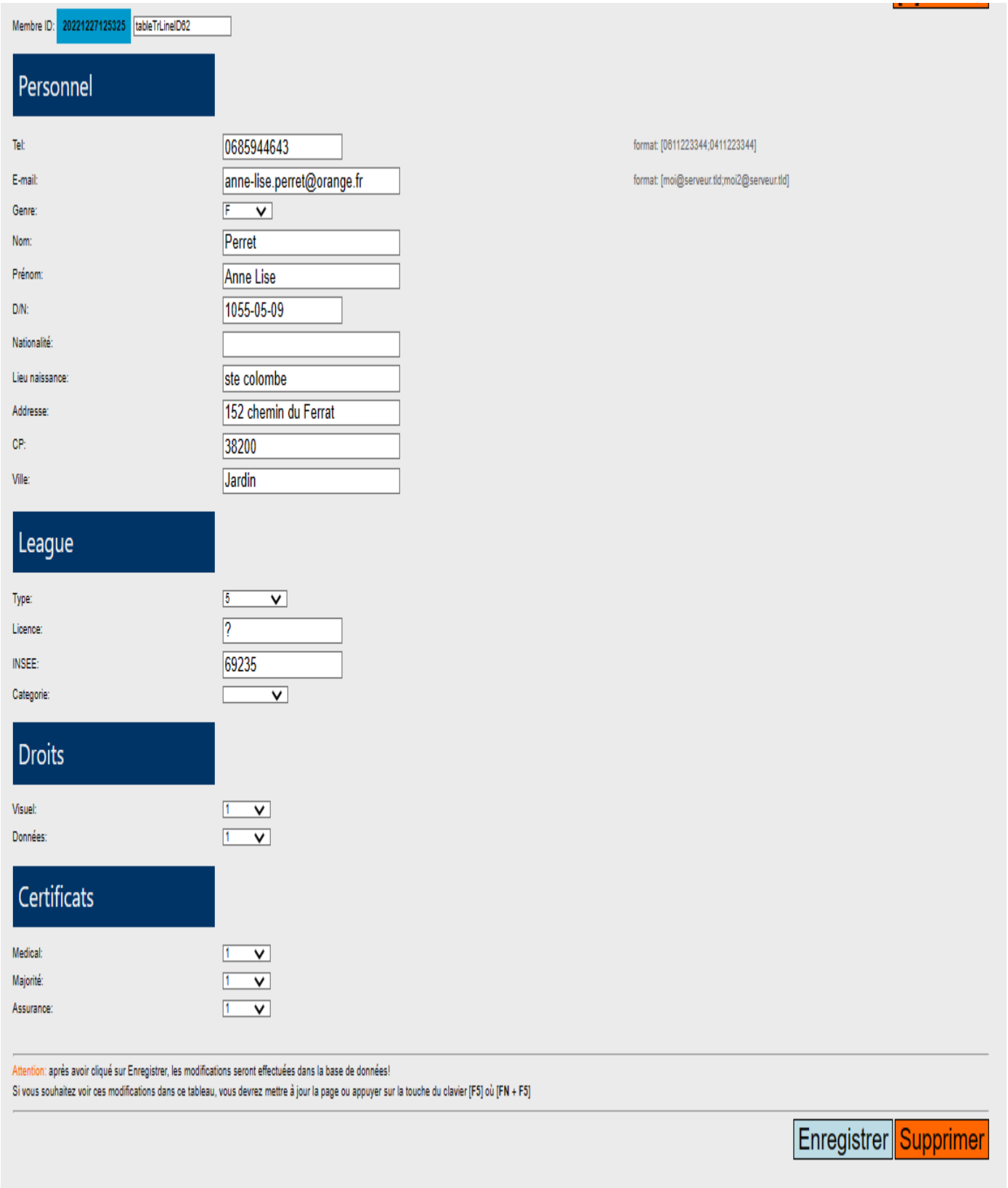

Ensuite, soit vous enregistrez avec vos modifications en cliquant sur enregistrer, soit vous cliquez sur supprimer pour enlever l'adhérent du tableau de votre club ou société

Dans tous deux cas, votre tableau va réapparaitre, mais vous devez impérativement **cliquer sur la touche F5 de votre clavier** pour le rafraichir et le mettre à jour ,c'est indiqué en dessous, c'est une norme internationale de mise à jour des tableaux

- Si vous voulez ajouter un nouveau membre, cliquez sur ajouter un nouveau membre à droite du tableau au-dessus de vos adhésions

Ici

La page d'adhésion s'ouvre vierge et à remplir

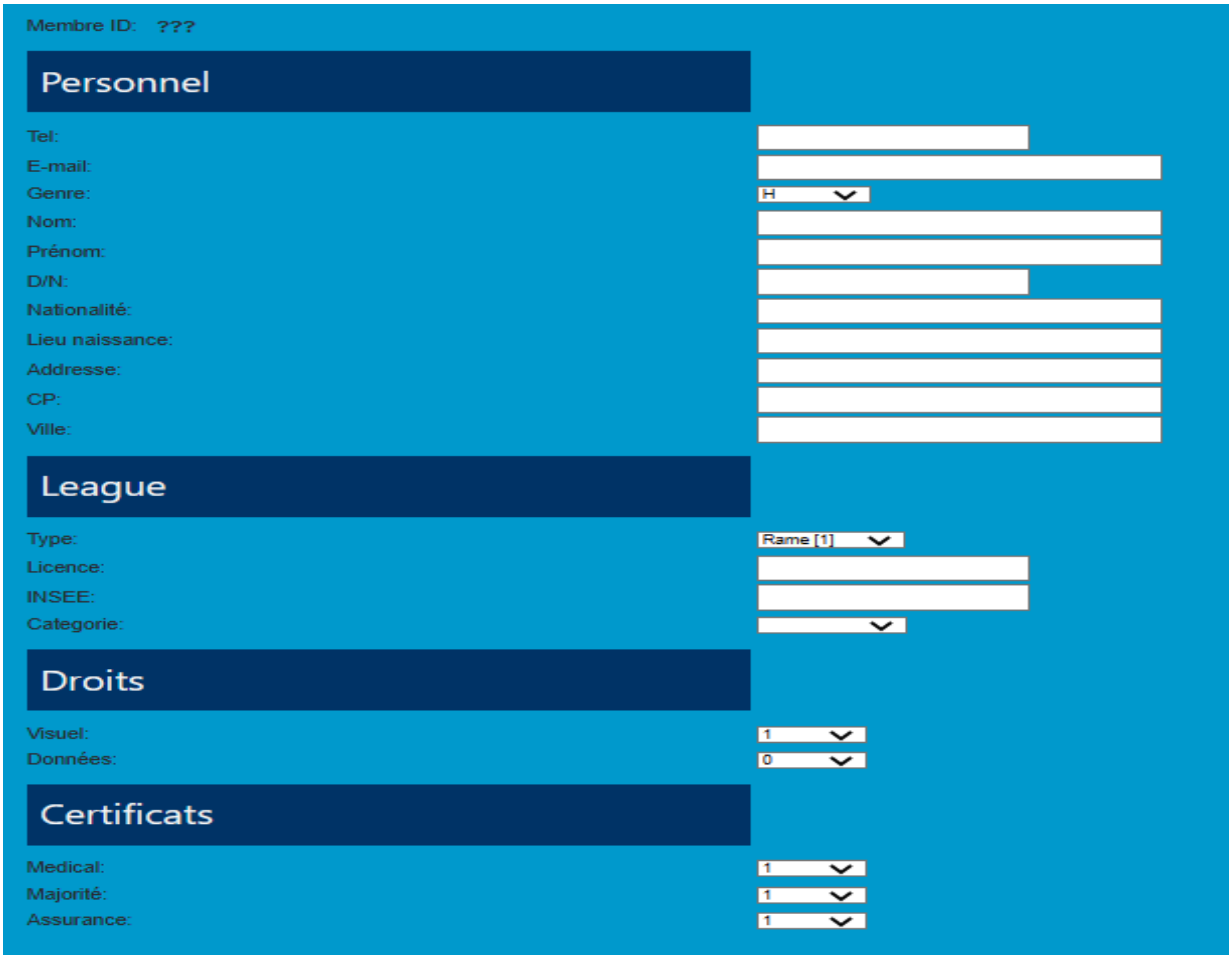

Diffusable à tous les comités directeurs des groupements affiliés, et leurs membres
Interdit sur les réseaux sociaux

Remplissez la fiche, cliquez sur enregistrer en bas à droite de la fiche

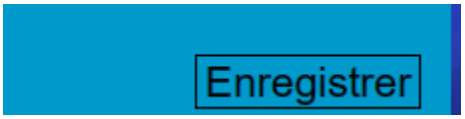

Le tableau s'affiche, faite F5 pour le mettre à jour

Lorsque vous avez terminé de travailler sur le logiciel, n'oubliez pas de vous **déconnecter**, afin d'éviter toutes sortes de bugs et de piratage

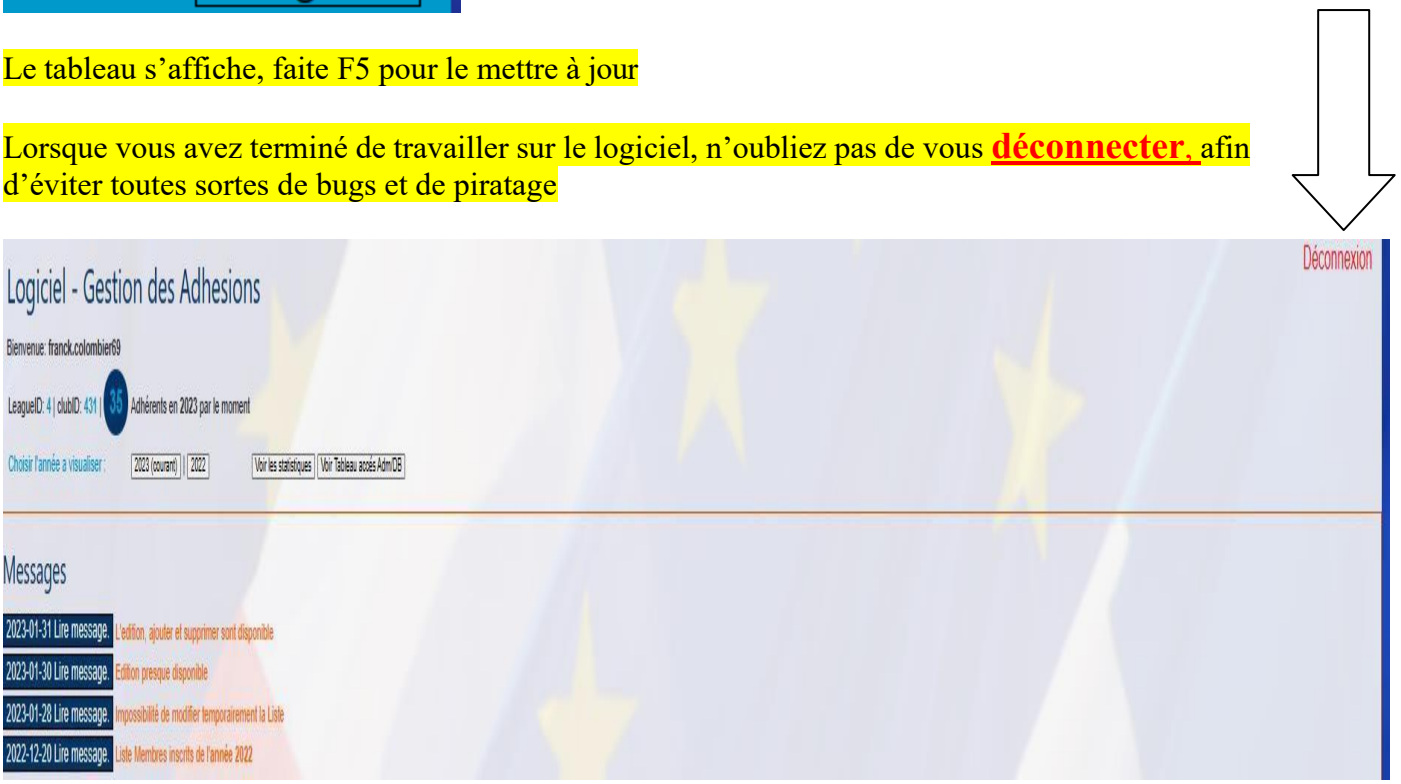

La dématérialisation des licences n'est pas faite pour vous embêter, mais répond à une obligation ministérielle, dont vous retrouverez la référence ci-dessous

#RAPPEL - Dématérialisation de la prise de licences saison 2022-2023

L'article 72 de la loi n° 2020-1525 du 7 décembre 2020 d'accélération et de simplification de l'action publique (ASAP), dispose que les fédérations sportives, remplissant une mission de service public, doivent permettre la demande et la délivrance de licences sportives en ligne d'ici la campagne d'adhésions 2022-2023.

Je vous remercie de bien vouloir poursuivre la mise en œuvre du respect de cette obligation légale.

Enfin, je vous demande, de me faire parvenir vos suggestions qui pourront améliorer le système, car nous n'avons pas voulu prendre un logiciel du commerce d'une part à cause de son cout très élevé, d'autre part pour éviter des paiements en ligne et des scans de carte d'identité sans lesquels les licences ne sont pas validées dans les logiciels commerciaux
Or notre option de paiements auprès des ligues permets à la fédération de pouvoir redonner à celles-ci une rétrocession sur les licences en facturant aux ligues en fin d'année, ce qui n'aurait plus été possible

GESTION DES LICENCES

À la suite de la signature de notre contrat de développement avec l'Agence Nationale du Sport, Je vous informe ci-dessous des priorités pour les clubs et sociétés, comités et ligues et fédération

-L'ARTICULATION STRATÉGIES NATIONALES/DÉCLINAISONS TERRITORIALES
-LES CREDITS DEDIES AUX CLUBS
-LA FÉMINISATION DE LA PRATIQUE SPORTIVE ET DE L'ENCADREMENT
-LE DÉVELOPPEMENT DES ACTIONS EN FAVEUR DU SPORT SANTE LOISIRS
-LE DÉVELOPPEMENT DES ACTIONS EN FAVEUR DE LA PRATIQUE PARA SPORT
-L'ECONOMIE ENERGETIQUE ET LE DEVELOPPEMENT DURABLE

Ces thèmes sont prioritaires pour le développement de nos licences et nos subventions
Dans nos territoires, c'est-à-dire nos régions, communes, villes et villages
Avec une aide de tous les organismes décentralisés de la fédération auprès des clubs et sociétés
Une féminisation tant sportive qu'encadrante
Le développement du sport santé et loisirs et éventuellement l'accueil de handicap
L'économie énergétique et développement durable : utiliser des gourdes personnelles plutôt que des bouteilles en plastique, on peut par exemple se munir de grosses bouteilles de 5 l pour remplir les gourdes, l'attention à porter sur les affiches, impressions diverses de manière à réduire l'utilisation d'encre, de papier, la réutilisation du matériel défectueux (lances cassées rames…)
L'utilisation pour les repas lunchs et réceptions diverses de vaisselle non plastifiée, le nettoyage des berges de nos bassins, quais, bords de fleuves, l'utilisation de produits non polluants

Pour rentrer dans ces critères, la FFJSN travaille actuellement sur les objectifs de projets sportifs fédéraux

- Aide aux clubs et sociétés sur leur organisations
- Demande de licences féminines mais aussi des jeunes en école
- Licence unique crée ,Loisir Découverte Sante (LDS) ouverte à toutes et tous et renouvelables, avec le prix fixé par la fédération et la ligue dépendante du club, qui couvre exactement les mêmes garanties que les licences compétiteurs, avec aussi l'option d'extension de garantie
- Profitez-en pour assurer vos bénévoles on a de trop nombreux cas ou la Responsabilité Civile de vos assurances de clubs sont insuffisantes
-

Donc nous avons

- **La licence normale obligatoire pour**
    - Les présidents et membres de comité directeurs des clubs et sociétés, des ligues et comités
    - Les barreurs vidéastes
    - Les arbitres
    - Les éducateurs, entraineurs encadrants (même non diplômés)
    - Les personnes de sécurité
    - Les membres des comités directeurs des ligues et de toutes leurs commissions
    - Les membres de comités directeurs de fédération et de toutes ses commissions
    - Les vérificateurs et commissaires aux comptes
    - Les sportives et sportifs pratiquants, quel que soit l'âge ou la catégorie, qui doivent présenter un certificat médical ANNUEL et une autorisation parentale pour les mineurs.
    - Tout compétiteur ou compétitrice doit fournir un certificat médical de non-contre-indication à la pratique sportive valable un an (possibilité de tampon médical au dos de la licence). En cas de blessure en cours de compétition (constatée par un officiel ou signalé sur un rapport, il ou elle doit fournir un certificat médical l'autorisant à reprendre son activité sportive (document

Diffusable à tous les comités directeurs des groupements affiliés, et leurs membres
Interdit sur les réseaux sociaux

FFJSN) ou, à défaut, un nouveau certificat ou tampon médical de non contre- indication à la pratique sportive. Le certificat médical devra être daté postérieurement à la date de la blessure. Les documents originaux sont obligatoires. Les photocopies ne sont pas acceptées. Le certificat annuel de non contre-indication à la pratique n'est pas valable après une blessure déclarée, sur un rapport ou une déclaration d'accident, même de l'année précédente. Un certificat de guérison est obligatoire pour reprendre l'activité Les mineurs doivent fournir une autorisation parentale annuelle. En cas de déclaration d'accident auprès de l'assurance licence, cette dernière communique avec le ou la blessée qui doit faire une clôture de l'accident lorsque la guérison est avérée.

- Les athlètes peuvent être « surclassés » (en catégorie d'âge) sous condition de fournir un certificat Médical de sur classement et une autorisation parentale e surclassement pour les mineurs (modèle 1ere page)

Le prix de cette licence est fixé par l'assemblée générale de la fédération, qui regroupe les représentants de ligues et des méthodes joute et rame avec une ristourne de 5 euros par licence à chaque ligue, lors de la facturation en fin d'année, si les conditions demandées par la fédération et le ministère sont bien exécutées et qu'il n'y a pas de manquement sur un club ou société, ou d'un comité ou de la ligue

- **La licence école de sport**

Obligatoire pour tous les jeunes jusqu' à la catégorie cadettes et cadets (poussins benjamins minimes, poussines benjamines, minimes filles) cette licence à petit prix est faite pour inciter nos petits à venir jouter ou ramer Certificat médical ANNUEL obligatoire et autorisation parentale.

- Le prix de cette licence est fixé par l'assemblée générale de la fédération, avec ristourne de 1 euro a chaque ligue par licence en fin d'année

Diffusable à tous les comités directeurs des groupements affiliés, et leurs membres
Interdit sur les réseaux sociaux

- **La licence LDS : loisir découverte santé**

Pour l'ensemble des personnes de votre club ou société qui vient découvrir vos activités, essayer la joute ou la rame, vos bénévoles considérées aussi comme des loisirs, les personnes pratiquantes sans faire de compétition, les personnes en retour de maladie ou qui veulent garder la forme, de quelque âge que ce soit, avec certificat médical gardé par le club ,préconisé pour les pratiquants et les retours de maladie Ou en présence de handicap

Le club établit une liste de ces personnes à adresser à leur correspondant de ligue, ces personnes doivent être saisies sur le logiciel de licence dans la case loisir, le club peut faire une licence plastifiée pour concrétiser l'adhésion en demandant des licences vierges à leur correspondant de ligue
Le prix de cette licence est fixé par l'assemblée générale de la fédération, ces licences sont renouvelables chaque année

Chacune de ces 3 licences bénéficient du même contrat avec les même garanties jointes à cet envoi, et chacune et chacun peut choisir une extension de garantie pour des soins ou des indemnités journalières a un prix modique annuel, ces extensions doivent faire l'objet d'un envoi direct par le club ou le sociétaire auprès de l'assurance, afin de garantir le respect des données personnelles

Si lors de l'assemblée générale d'un club ou société, il est voté la mention d'inclure une extension de garantie au prix de la licence à l'unanimité, le club ou la société peut augmenter le prix de sa cotisation du montant de l'extension, et faire le nécessaire auprès de l'assurance

Ni les ligues, ni les comité n'ont le droit de le faire (respect des données personnelles)

Voici l'adresse à laquelle vous pouvez demander une attestation pour une date de fête ou d'organisation et pour envoyer vos extensions de garanties prises par vos adhérents

Séverine MANSON Gestionnaire de compte entreprises et professionnels IARD
91 Cours Lafayette - 69455 Lyon Cedex 06
Tel :+33 (0)4 72 83 80 76
severine.manson@union-industrielle.fr

Les ligues peuvent modifier les prix des licences sans dépasser en hausse un pourcentage fixé par la commission nationale des finances

Diffusable à tous les comités directeurs des groupements affiliés, et leurs membres
Interdit sur les réseaux sociaux

Toutes les licences rentrent dans les totaux des clubs et sociétés, et leur nombre sert de base pour vous octroyer les subventions
Donc plus vous en avez, plus vous êtes sensés toucher des subventions de fonctionnement importantes
Si vous rencontrez des difficultés avec ces demandes rapprochez vous de vos interlocuteurs de ligue, ou de moi-même

Cependant, pour les voix électives des clubs et sociétés les licences LDS ne rentrent pas dans le quota déterminant le nombre de voix par club société ou ligue pour les élections de comités ou ligues

Si vous rentrez dans l'un des critères ministériels, faites le moi savoir avec compte rendu photos, pour appuyer une demande

Je vous adresse également les documents administratifs pour les compositions de bureau, les encadrants et arbitres à me renvoyer avec copie à votre ligue, pour les nouvelles normes sur l'honorabilité

Et aussi les documents relatifs au dégrèvement fiscal

Je reste à votre disposition pour tout renseignements ou aide que je pourrai vous apporter, adhérents, clubs, comités ou ligues

Et suis à l'écoute de vos suggestions et propositions qui seront débattues en commission fédérale

Bonne et belle saison

La présidente
Anne Lise Perret